



Thématique de l'action :

CELLULE DE COORDINATION

AUTOUR DES SITUATIONS INDIVIDUELLES COMPLEXES

Territoire de l'action

Intercommunal

Public cible :

les personnes se trouvant dans une situation de souffrance psychique avec ou sans maladie mentale, avec ou sans expression de la demande.

Structures porteuses et/ou impliquées :

Le Centre Hospitalier de Martigues : les secteurs 24 et 25 de psychiatrie générale adultes,
La Maison Départementale de la Solidarité (MDS),
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
Le plus important bailleur de la ville de Martigues : la SEMIVIM,
L'UNAFAM 13,

Financeurs :

Pas de financeur pour cette action

Coût du projet :

Pas de coût estimé

Personne à contacter pour plus d'informations:

Martine BENOIST
coordinatrice du CLSM du
Pays de Martigues

martine.benoist@ampmetropole.fr

04.42.06.90.77

Objectifs :

Aider à la résolution des situations psychosociales complexes en créant un espace de travail où sont mises en commun les compétences, les expériences et les analyses

Déroulement de l'action :

- État des lieux :

Diagnostic réalisé dans le cadre des travaux d'élaboration du Contrat local de santé du territoire du Pays de Martigues (Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-Les-Remparts) et qui a donné lieu à un plan d'action en février 2015.

- Étapes du projet :

Mobilisation des équipes de terrain susceptibles d'adresser des situations :

- Rencontres des partenaires sur leur lieu de travail, pour une plus grande connaissance mutuelle et pour favoriser l'adhésion à la démarche
- Rencontres avec les équipes des Pôles sociaux des 3 villes,
- Rencontres avec les personnels des services de psychiatrie du CHM: Équipe CMP adultes de Martigues, Équipe CMP adultes de Port de Bouc, l'équipe des urgences psychiatriques, Hôpital de jour pour adultes, secteur 24, Villa les 3 pins, Équipe de l'Espace Santé Jeunes,
- Rencontres organisées à la demande des partenaires : Responsables des résidences sociales ADOMA et ALOTRA, Centres sociaux, bailleurs, ADDAP 13
- Rencontres organisées à la demande des partenaires : Responsables des résidences sociales ADOMA et ALOTRA, le Centre social du Bargemont, la LOGIREM, l'ADDAP 13, le centre social Mandela à Port de Bouc,
- Rencontre avec le Pôle Info Seniors, la MAIA et la Plate forme d'appui, pour une meilleure connaissance des dispositifs et bonne articulation entre eux,
- Des rencontres, échanges téléphoniques et courriers électroniques ont eu lieu auprès des Médecins psychiatres libéraux et médecins généralistes pour leur présenter l'outil et rechercher leur participation.
- Communication auprès des professionnels dans le cadre des commissions organisées par l'association APORS (réseau de professionnels autour de la santé mentale),
- Communication vers les professionnels de santé dans la revue « Médecins en Pays de Martigues »,
- **Mise en place de 4 réunions de travail pour élaborer la charte éthique et de fonctionnement.**

- Action(s) qui en découle(nt) :

Mise en œuvre des réunions tous les 2 mois sur la base d'un calendrier établi avec les membres permanents de la cellule de coordination



Thématique de l'action :

CELLULE DE COORDINATION

AUTOUR DES SITUATIONS INDIVIDUELLES COMPLEXES

Territoire de l'action

Intercommunal

Public cible :

Les personnes se trouvant dans une situation de souffrance psychique avec ou sans maladie mentale, avec ou sans expression de la demande.

Structures porteuses et/ou impliquées :

Le Centre Hospitalier de Martigues : les secteurs 24 et 25 de psychiatrie générale adultes, La Maison Départementale de la Solidarité (MDS), Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), Le plus important bailleur de la ville de Martigues : la SÉMIVIM, L'UNAFAM 13,

Financeurs :

Pas de financeur pour cette action

Coût du projet :

Pas de coût estimé

Personne à contacter pour plus d'informations:

Martine BENOIST
coordinatrice du CLSM du
Pays de Martigues

martine.benoist@
ampmetropole.fr

04.42.06.90.77

Résultats :

Bilan quantitatif :

12 situations présentées (2 personnes seulement ont donné leur consentement)

Typologie des situations : des personnes entre 40 et 60 ans, la plupart du temps seules : célibataires séparées ou veuves, bénéficiant de l'AAH ou du RSA.

Bilan qualitatif :

- Les points positifs :
 - Les réunions de la cellule de coordination ont permis de créer des liens entre les partenaires,
 - Les échanges sont constructifs et permettent d'appréhender la situation de la personne dans sa globalité, de décider ensemble des actions à entreprendre et construire un plan d'action cohérent,
 - Les médecins psychiatres apportent un éclairage médical sur une éventuelle pathologie,
 - Cela a permis d'amener des personnes vers le soin ou de se rendre compte qu'il y avait eu une rupture de soins,
 - Cela a permis de suspendre 3 procédures d'expulsion
 - Les professionnels ayant orienté des situations évoquent aussi des **difficultés rencontrées** :
 - Les liens entre les professionnels du social et du médical ne sont pas toujours faciles à mettre en place. Certains partenaires sociaux regrettent que le secteur médical mette en avant des freins à la prise en charge. Les freins évoqués sont notamment l'insuffisance des moyens humains, l'absence d'adhésion des personnes... la présence d'un bailleur en tant que membre permanent pose problème à certains partenaires qui expriment la nécessaire neutralité que les membres permanents doivent avoir au regard de la situation étudiée (Pôle social de Martigues et Maison Départementale de la Solidarité).

Perspectives :

- Poursuite des réunions
- Améliorer le fonctionnement de la cellule de coordination : Bien que ce ne soit pas la finalité de ces réunions, il est convenu de réaliser le suivi des préconisations pour connaître l'évolution de la situation : savoir quelles sont les préconisations qui ont été mises en œuvre et, pour celles qui ne l'ont pas été, savoir quelles en sont les raisons.
 - Développer sur Martigues un partenariat plus étroit entre services sociaux et le CMP adultes (comme cela se fait à Port de Bouc). Cela pourrait permettre de réaliser plus facilement des visites conjointes travailleurs sociaux/infirmiers.
 - Dans la recherche de solutions : la question de l'accès au logement est souvent sans réponse.

Cela met en lumière un des axes de travail du CLSM qui demande à être enclenché et qui propose de réfléchir à de nouvelles formes de logements.